

Annexe 1 : Manifestation d'Intérêt

Fonds Européen d'Investissement
A l'attention de l'unité : Régional Business Development
96 Boulevard Konrad Adenauer
L-2968 Luxembourg

**Appel à Manifestation
d'Intérêt : (cochez la/les
case(s) correspondante(s))**

N°JER-006/002 (MICROCRÉDIT)
N°JER-006/003 (PRÊT D'AMORÇAGE)

Date-Limite: 04 septembre 2009
(à 18h00 du Luxembourg)

Identification du Soumissionnaire :

(Nom de l'organisme,
numéro d'enregistrement
RCS)

Madame, Monsieur,

Vous trouverez dans les documents ci-après la Manifestation d'Intérêt de
l'organisme
suite à votre Appel à Manifestation d'Intérêt

- N°JER-006/002 (MICROCRÉDIT)
- N°JER-006/003 (PRÊT D'AMORÇAGE)

lancé dans le cadre de l'initiative JEREMIE et mise en œuvre par le FEI agissant en
tant que Fonds de Participation JEREMIE.

Le soussigné dûment autorisé à représenter l'organisme
.....déclare que les
informations qui figurent dans cette Manifestation d'Intérêt et ses Annexes sont
correctes dans leurs intégralités.

Le soussigné certifie que le Soumissionnaire ne se trouve pas dans une situation
qui pourrait l'exclure de cet Appel à Manifestation d'Intérêt au regard des critères
listés dans l'Annexe 1 de cet Appel.

Sur demande, le soussigné fournira, dans les délais les plus brefs tous les éléments
probants relatifs à cette Manifestation d'Intérêt.

Cordialement

Signature du Soumissionnaire

Nom du Soumissionnaire (en majuscule)

Lieu

Date

Annexe 1 - Partie n°1 : IDENTIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE

1.1 Identification du Soumissionnaire

Nom du Soumissionnaire	
Coordonnées	Adresse N° de téléphone N° de fax E-mail
Forme légale	
Enregistrement de l'organisme	Date d'enregistrement Pays d'enregistrement Numéro d'enregistrement (RCS)
TVA	Numéro de TVA

1.2 Personne habilitée à soumettre la Manifestation d'Intérêt au nom du Soumissionnaire et preuve de cette autorisation

Information demandée	
Titre	Madame, Monsieur, Mademoiselle, compléter en fonction
Nom	Nom Prénom
Fonction	
Coordonnées	Adresse N° de téléphone N° de fax E-mail

1.3 Personne à contacter (si différent du 1.2)

Information demandée	
Titre	Madame, Monsieur, Mademoiselle, compléter en fonction
Nom	Nom Prénom
Fonction	
Coordonnées	Adresse N° de téléphone N° de fax E-mail

Annexe 1 - Partie n°2 : LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

A. MICROCREDIT :

a) Description du Soumissionnaire :

1. Description du Soumissionnaire (date de création, nombre d'employés, etc.), forme de l'organisation (entreprise : SAS, SA, SARL, SNC, association : d'intérêt public, etc.)
2. Lieu d'implantation du Soumissionnaire et couverture géographique de ses activités (y compris son réseau local).
3. Description des fonds (propres, en gestion, etc.) à disposition du Soumissionnaire (à préciser : part d'origine publique et part privée)
4. Détails de toutes les aides publiques perçues par le Soumissionnaire au cours des 3 dernières années afin de couvrir les coûts de gestion, administratifs, les pertes relatives à l'activité de prêts, etc.
5. Rapports annuels des 3 dernières années (bilan, compte de résultat, rapport d'activité et leurs annexes, etc.).
6. Dernier rapport de notation du Soumissionnaire (si disponible).
7. Statuts du Soumissionnaire.

b) Information sur les activités actuelles du Soumissionnaire : Engagement du Soumissionnaire dans le domaine du micro crédit depuis au minimum les 3 dernières années :

1. Niveau d'activité du Soumissionnaire (nombre de demandes reçues, nombre de projets retenus, nombre de projets acceptés par le comité d'attribution de prêts du Soumissionnaire, nombre de prêts décaissés).
2. Nombre, volume et encours total de prêts octroyés à des Bénéficiaires Ultimes (montant et pourcentage par rapport au volume total des prêts octroyés), ainsi que nombre, volume et encours de prêts d'un montant inférieur à EUR 25 000 octroyés à des Bénéficiaires Ultimes (montant et pourcentage par rapport au volume total des prêts octroyés).
3. Information sur le risque interne du Soumissionnaire :
 - a. Taux de défaut des prêts (encours des prêts en défaut/ encours global des prêts) à la fin de chacune des 5 dernières années, et aussi pour le dernier trimestre.
 - b. défauts annuels bruts (avant recouvrement) et pertes nettes (après recouvrement) ainsi que les provisions pour créances douteuses pour chacune des 5 dernières années.
 - c. Analyse des défauts : analyse statique par année de génération de prêt. Le Soumissionnaire devra compléter le tableau ci-dessous pour les pertes brutes annuelles (avant recouvrement) dans un premier temps puis, devra remplir le même tableau pour les pertes nettes annuelles (après recouvrement) dans un second temps :

Détails sur le prêt		Pertes constatées après : 0, 1, 2, 3, 4, etc. an(s)										Total des pertes
Année de décaissement	Montant EUR	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
2000		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
2001		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
2002		%	%	%	%	%	%	%	%			
2003		%	%	%	%	%	%	%				
2004		%	%	%	%	%	%					
2005		%	%	%	%	%						
2006		%	%	%	%							
2007		%	%	%								
2008		%	%									
								Total des pertes :				

4. Durée moyenne entre l'octroi du prêt, le défaut de paiement de l'emprunteur et l'établissement de la perte finale, la mise en œuvre de la procédure de recouvrement (depuis les 3 dernières années au moins).
5. Pourcentage des prêts alloués à des Bénéficiaires Ultimes non bancarisables, c'est-à-dire qui ont des difficultés à accéder au crédit bancaire, mais qui ne sont en aucun cas des entreprises en difficulté¹.
6. Autres informations décrivant l'expérience du Soumissionnaire à octroyer des prêts aux Bénéficiaires Ultimes (nombre financé annuellement depuis les 3 dernières années, évolution sur les différentes années, etc.).
7. Stratégie globale du Soumissionnaire en général et plus particulièrement en matière d'allocation de prêts à des Bénéficiaires Ultimes, positionnement du Soumissionnaire par rapport à ses principaux concurrents, gamme de produits offerts dans le segment du micro crédit, évolutions prévues du marché sur le micro crédit.
8. Politique de prix actuellement pratiquée (taux d'intérêt de base, marge et commissions) par l'intermédiaire financier. Le tableau ci-dessous est à compléter par le Soumissionnaire :

Calcul basé sur un prêt de EUR 25 000, sur une durée de 36 mois.

¹ Au sens des lignes directrices communautaires sur les aides d'État, en vue du sauvetage et de la restructuration d'entreprises en difficulté à compter du 10 octobre 2004 Journal Officiel C 244 du 1.10.2004, p. 2.

Nom	Valeur	Commission initiale	Mensuellement	Annuellement	Remarques
Politique de prix actuelle de l'IF :					
Taux d'intérêt de base					
Marge(s) appliquée(s) (Préciser si les différentes marges sont appliquées selon la qualité / risque de l'emprunteur)					
Commissions pour : <ul style="list-style-type: none"> • l'octroi d'un prêt, • l'augmentation de la durée du prêt, • l'accroissement du montant du prêt 					
Autres commissions (donner des détails)					

Le Soumissionnaire communiquera, toutes autres informations relatives à sa politique de prix (par exemple : matrice de prix, manuel de crédit, etc.).

c) Information sur le mode opératoire du Soumissionnaire :

- Procédure d'évaluation des risques (notation et scoring interne).
- Procédure d'approbation des prêts.
- Procédure de délégation.
- Cautions exigées (valorisation des sûretés et marge de sécurité).
- Procédure de contrôle et de suivi.
- Politique de recouvrement des prêts :
 - o description de la procédure,
 - o étapes de mise en œuvre (appel/courrier de relance, délais entre chaque relance, etc.),
 - o départements impliqués.
- Gestion des risques : méthodes utilisées pour déterminer les pertes prévisionnelles, les provisions et la gestion des risques crédits au niveau du portefeuille de prêts.

Les informations devront être suffisamment détaillées pour que le FEI puisse avoir une idée concrète de la politique de crédit instituée au sein de l'IF, au regard des procédures d'évaluation des risques crédits, du système de contrôle interne, de la gestion et du recouvrement des prêts, ainsi qu'au regard de la gestion globale du portefeuille.

d) Information sur la mise en œuvre de l'Instrument Financier par le Soumissionnaire :

1. Termes et conditions de l'Instrument Financier :
 - Marché cible des Bénéficiaires Ultimes éligibles.
 - Critères des prêts, termes et conditions générales.
 - Estimation prévisionnelle du temps de mise en œuvre effective du dispositif.
 - Justification de la contribution du Fonds de Participation JEREMIE (ex : accroître le volume de prêt, nouvelles cibles, nouveaux produits, meilleures conditions d'attribution, etc.).
 - En fonction des hypothèses de travail, le Soumissionnaire est appelé à présenter une proposition de « cash flow » pour la durée de l'Instrument Financier. Cette proposition devra prendre en compte : toutes les sources de revenus et de dépenses, ainsi que les remboursements au Fonds de Participation JEREMIE (sur une base trimestrielle).

2. Budget opérationnel de l'Instrument Financier :
 - Disponibilité effective des fonds propres (origine publique / privée) de l'IF venant en complément de la contribution du FPJ pour la mise en œuvre de l'instrument financier.
 - Montant des ressources nécessaires du FPJ pour que le Soumissionnaire puisse octroyer des prêts à des Bénéficiaires Ultimes sur une période de 36 mois (veuillez préciser le montant minimal).
 - Commission annuelle de gestion (part des coûts administratifs annuels) demandée par le Soumissionnaire pour gérer le portefeuille de prêts financé par l'Instrument Financier. Cette commission doit être calculée au prorata du montant décaissé par le FEI agissant pour le compte du FPJ.
 - Preuve que l'organisation peut allouer des prêts en France (licence, autorisation).
 - Déclaration d'absence de conflit d'intérêt telle que fournie à l'Annexe 1 partie n°3 et dûment signée.
 - Déclarations et garanties du Soumissionnaire au regard de sa situation légale telle que fournie en Annexe 1 partie n°4 et dûment signées.

3. Politique de prix proposée (taux d'intérêt de base, marge et commissions) par l'intermédiaire financier dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt.
Le Soumissionnaire devra compléter le tableau ci-dessous.

Calcul basé sur un prêt de EUR 25 000, sur une durée de 36 mois.

Nom	Valeur	Commission Initiale	Mensuellement	Annuellement	Remarques
Politique de prix proposée par l'IF au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt:					
Taux d'intérêt de base					
Marge(s) appliquée(s) (préciser si les différentes marges sont appliquées selon la qualité / risque de l'emprunteur)					
Commissions pour : <ul style="list-style-type: none"> • l'octroi d'un prêt, • l'augmentation de la durée du prêt, • l'accroissement du montant du prêt 					
Autres commissions (donner des détails)					

Aucun format n'est exigé pour le document, les Soumissionnaires sont cependant invités à être le plus exhaustif possible dans leur réponse.

B. PRÊT D'AMORÇAGE:

a) Description du Soumissionnaire :

1. Description du Soumissionnaire (date de création, nombre d'employés, etc.), forme de l'organisation (entreprise : SAS, SA, SARL, SNC, association : d'intérêt public, etc.)
2. Lieu d'implantation du Soumissionnaire et couverture géographique de ses activités (y compris son réseau local).
3. Description des fonds (propres, en gestion, etc.) à disposition du Soumissionnaire (à préciser : part d'origine publique et part privée)
4. Détails de toutes les aides publiques perçues par le Soumissionnaire au cours des 3 dernières années afin de couvrir les coûts de gestion, administratifs, les pertes relatives à l'activité de prêts, etc.
5. Rapports annuels des 3 dernières années (bilan, compte de résultat, rapport d'activité et leurs annexes, etc.).
6. Dernier rapport de notation du Soumissionnaire (si disponible).
7. Statuts du Soumissionnaire.

b) Information sur les activités actuelles du Soumissionnaire : Engagement du Soumissionnaire dans le domaine du prêt d'amorçage depuis au minimum les 3 dernières années:

1. Niveau d'activité du Soumissionnaire (nombre de demandes reçues, nombre de projets retenus, nombre de projets acceptés par le comité d'attribution de prêts du Soumissionnaire, nombre de prêts décaissés).
2. Nombre, volume et encours total de prêts octroyés à des Bénéficiaires Ultimes (montant et pourcentage par rapport au volume total des prêts octroyés), ainsi que nombre, volume et encours de prêts d'un montant inférieur à EUR 100 000 octroyés à des Bénéficiaires Ultimes (montant et pourcentage par rapport au volume total des prêts octroyés).
3. Expérience du Soumissionnaire dans le domaine du financement des Bénéficiaires Ultimes et, plus particulièrement, ceux qui œuvrent dans le domaine technologique.
4. Répartition sectorielle des interventions du Soumissionnaire.
5. Information sur le risque interne du Soumissionnaire :
 - a. Taux de défaut des prêts (encours des prêts en défaut/ encours global des prêts) à la fin de chacune des 5 dernières années, et aussi pour le dernier trimestre.
 - b. défauts annuels bruts (avant recouvrement) et pertes nettes (après recouvrement) ainsi que les provisions pour créances douteuses pour chacune des 5 dernières années.
 - c. Analyse des défauts : analyse statique par année de génération de prêt. Le Soumissionnaire devra compléter le tableau ci-dessous pour les pertes brutes annuelles (avant recouvrement) dans un premier temps puis, devra remplir le même tableau pour les pertes nettes annuelles (après recouvrement) dans un second temps :

Détails sur le prêt		Pertes constatées après : 0, 1, 2, 3, 4, etc. an(s)										Total des pertes
Année de décaissement	Montant EUR	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
2000		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
2001		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
2002		%	%	%	%	%	%	%	%			
2003		%	%	%	%	%	%	%				
2004		%	%	%	%	%	%					
2005		%	%	%	%	%						
2006		%	%	%	%							
2007		%	%	%								
2008		%										
								Total des pertes				

6. Durée moyenne entre l'octroi du prêt, le défaut de paiement de l'emprunteur et la détermination de la perte finale, la mise en œuvre de la procédure de recouvrement (depuis les 3 dernières années au moins).
7. Autres informations décrivant l'expérience du Soumissionnaire à octroyer des prêts aux Bénéficiaires Ultimes (nombre financé annuellement depuis les 3 dernières années, évolution sur les différentes années, etc.).
8. Stratégie globale du Soumissionnaire en général et plus particulièrement en matière d'allocation de prêts à des Bénéficiaires Ultimes, positionnement du Soumissionnaire par rapport à ses principaux concurrents, gamme de produits offerts dans le segment du prêt d'amorçage, évolutions prévues du marché sur le prêt d'amorçage.
9. Politique de prix actuellement pratiquée (taux d'intérêt de base, marge et commissions) par l'intermédiaire financier. Le Soumissionnaire devra compléter le tableau ci-dessous :

Calcul basé sur un prêt de EUR 100 000, sur une durée de 36 mois.

Nom	Valeur	Commission Initiale	Mensuellement	Annuellement	Remarques
Politique de prix actuelle de l'IF :					
Taux d'intérêt de base					
Marge(s) appliquée(s) (préciser si les différentes marges sont appliquées selon la qualité / risque de l'emprunteur)					
Commissions pour : <ul style="list-style-type: none"> • l'octroi d'un prêt, • l'augmentation de la durée du prêt, • l'accroissement du montant du prêt 					
Autres commissions (donner des détails)					

Le Soumissionnaire communiquera, toutes autres informations relatives à sa politique de prix (par exemple : matrice de prix, manuel de crédit, etc.).

c) Information sur le mode opératoire du Soumissionnaire :

- Procédure d'évaluation des risques (notation et scoring interne).
- Procédure d'approbation des prêts.
- Procédure de délégation.
- Cautions exigées (valorisation des sûretés et marge de sécurité).
- Procédure de contrôle et de suivi.
- Politique de recouvrement des prêts :
 - o description de la procédure,
 - o étapes de mise en œuvre (appel/courrier de relance, délais entre chaque relance, etc.),
 - o départements impliqués.
- Gestion des risques : méthodes utilisées pour déterminer les pertes prévisionnelles, les provisions et la gestion des risques crédits au niveau du portefeuille de prêts.

Les informations devront être suffisamment détaillées pour que le FEI puisse avoir une idée concrète de la politique de crédit instituée au sein de l'IF, au regard des procédures d'évaluation des risques crédits, du système de contrôle interne, de la gestion et du recouvrement des prêts, ainsi qu'au regard de la gestion globale du portefeuille.

d) Information sur la mise en œuvre de l'Instrument Financier par le Soumissionnaire :

1. Termes et conditions de l'Instrument Financier :
 - Marché cible des Bénéficiaires Ultimes éligibles.
 - Critères des prêts, termes et conditions générales.
 - Estimation prévisionnelle du temps de mise en œuvre effective du dispositif.
 - Justification de la contribution du Fonds de Participation JEREMIE (ex : accroître le volume de prêt, nouvelles cibles, nouveaux produits, meilleures conditions d'attribution, etc.).
 - En fonction des hypothèses de travail, le Soumissionnaire sera appelé à présenter une proposition de « cash flow » pour la durée de l'Instrument Financier. Cette dernière devra prendre en compte : toutes les sources de revenus et de dépenses, ainsi que les remboursements au Fonds de Participation JEREMIE (sur une base trimestrielle).

2. Budget opérationnel de l'Instrument Financier :
 - Disponibilité effective des fonds propres de l'Intermédiaire Financier (part d'origine publique et part privée) pour la mise en œuvre de l'instrument financier.
 - Montant des ressources nécessaires du FPJ pour que le Soumissionnaire puisse octroyer des prêts à des Bénéficiaires Ultimes sur une période de 36 mois (veuillez préciser le montant minimal).
 - Commission annuelle de gestion (part des coûts administratifs annuels) demandée par le Soumissionnaire pour gérer le portefeuille de prêts financé par l'Instrument Financier. Cette commission doit être calculée au prorata du montant décaissé par le FEI agissant pour le compte du FPJ.
 - Preuve que l'organisation peut allouer des prêts en France (licence, autorisation).
 - Déclaration d'absence de conflit d'intérêt telle que fournie à l'Annexe 1 partie n°3 et dûment signée.
 - Déclarations et garanties du Soumissionnaire au regard de sa situation légale telle que fournie en Annexe 1 partie n°4 et dûment signées.

3. Politique de prix proposée (Taux d'intérêt de base, marge et commissions) par l'intermédiaire financier dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt. Le Soumissionnaire doit compléter le tableau ci-dessous.

Calcul basé sur un prêt de EUR 100 000, sur une durée de 36 mois.

Nom	Valeur	Commission initiale	Mensuellement	Annuellement	Remarques
Politique de prix proposée par l'IF au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt:					
Taux d'intérêt de base					
Marge(s) appliquée(s) (préciser si les différentes marges sont appliquées selon la qualité / risque de l'emprunteur)					
Commissions pour : <ul style="list-style-type: none"> • l'octroi d'un prêt, • l'augmentation de la durée du prêt, • l'accroissement du montant du prêt 					
Autres commissions (donner des détails)					

Aucun format n'est exigé pour le document, les Soumissionnaires sont cependant invités à être le plus exhaustif possible dans leur réponse.

Annexe 1 - Partie n°3 : DECLARATION D'ABSENCE DE CONFLIT D'INTERET

Le soussigné déclare que ni le Soumissionnaire (en tant qu'organisation) ni lui/elle/eux agissant personnellement comme représentant autorisé du Soumissionnaire n'a un intérêt direct ou indirect de quelque nature que ce soit qui pourrait affecter la mise en œuvre des tâches assignées au Soumissionnaire dans le cadre de la Convention Opérationnelle au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt

- N°JER-006/002 (MICROCRÉDIT)
- N°JER-006/003 (PRÊT D'AMORÇAGE).

Le soussigné est conscient qu'un conflit d'intérêt pourrait survenir du fait d'intérêts économiques, des affinités politiques ou nationales, de liens familiaux ou sentimentaux ou de tout autre type de relations ou d'intérêts communs.

Le Soumissionnaire informera, dans les plus brefs délais le FEI de toute situation pouvant constituer un conflit d'intérêt ou qui pourrait aboutir à un conflit d'intérêt.

Par ailleurs, le Soumissionnaire et le soussigné dans sa/leur capacité de représentant dûment autorisé par le Soumissionnaire confirme avoir lu la politique anti-fraude du FEI et déclare :

- n'avoir fait, ni ne fera aucune offre dont un avantage pourrait en résulter dans le cadre de la Convention Opérationnelle,
- n'a pas alloué ni n'allouera,
- n'a pas cherché ni ne cherchera,
- n'a pas essayé ni n'essaiera d'obtenir,
- n'a pas accepté ni n'acceptera

aucun avantage financier ou en nature de ou vers un partenaire quelconque qui pourrait constituer une pratique illégale ou de corruption, soit directement soit indirectement comme une récompense ou un encouragement relatif à la signature de la Convention Opérationnelle.

Cordialement

Signature + tampon

Nom (en majuscule)

Lieu :

Date : jj/mm/2009

Annexe 1 - Partie n°4 : DÉCLARATIONS ET GARANTIES DU SOUMISSIONNAIRE

Le soussigné dûment autorisé à représenter le Soumissionnaire, déclare et certifie que les informations mentionnées dans la présente offre sont exactes.

Le soussigné certifie que le Soumissionnaire ne se trouve dans aucune des situations qui entraîneraient son exclusion de la participation à l'Appel d'offres et déclare par conséquent que l'organisation candidate :

- n'a jamais fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement définitif pour un ou plusieurs des motifs énumérés ci-dessous :
 - participation à une organisation criminelle, telle que définie à l'article 2, paragraphe 1, de l'action commune 98/733/JAI du Conseil ;
 - corruption, telle que définie à l'article 3 de l'acte du Conseil du 26 mai 1997 et à l'article 3, paragraphe 1, de l'action commune 98/733/JAI du Conseil ;
 - fraude, au sens de l'article 1^{er} de la convention établie sur la base de l'article K.3 du traité de l'Union Européenne relative à la protection des intérêts financiers des Communautés européennes ;
 - blanchiment de capitaux, tel que défini par la directive 2005/60/CE du 26 octobre 2005 et la directive 2001/97/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 décembre 2001, relatives à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ;
- n'a pas effectué certaines actions qui pourraient être considérées comme illégales selon les termes de la politique anti-fraude du FEI.
- n'est pas en état de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de concordat préventif, de cessation d'activités ni dans une situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ;
- ne fait l'objet d'aucune procédure de déclaration de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de concordat préventif ni d'aucune autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ;
- n'a fait (y compris en ce qui concerne ses dirigeants) l'objet d'aucun jugement ayant autorité de chose jugée selon la législation nationale et constatant un délit affectant sa moralité professionnelle ;
- ne s'est rendue coupable d'aucune faute professionnelle grave constatée par tout moyen dont les pouvoirs adjudicateurs pourront justifier ;

- aucun cadre dirigeant n'a été considéré comme coupable pour « méconduite professionnelle importante ».
- a rempli ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale conformément à la législation en vigueur dans le pays où elle est établie ou dans celui du pouvoir adjudicateur ;
- a rempli ses obligations relatives au paiement des impôts conformément à la législation en vigueur dans le pays où elle est établie ;
- ne s'est pas rendue coupable de fausses déclarations en fournissant, ou en omettant de fournir, les renseignements demandés conformément aux présentes lignes directrices.
- respectera la politique d'égalité des sexes et de non-discrimination.
- sera en accord avec le concept de développement durable et les politiques de la Commission européenne relatives à la protection et l'amélioration de l'environnement telles que définies à l'article 6 du traité.

Le Soumissionnaire dans sa capacité à être pleinement autorisé à représenter le l'organisation candidate fournira, dans les délais les plus brefs tous les éléments probants relatifs aux demandes du FPJ et du FEI.

Signature et cachet du Soumissionnaire

Nom du Soumissionnaire (en majuscule)

Lieu

Date (JJ / MM / 2009)

